



## GRILLE ASC 2014 : ELEMENTS DE LECTURE



Reliquat disponible 2013 :  
+ 432 002 €

200 embauches CDI

2013 : 1 670 € agent disponibles  
2014 : 1 100 € agent disponibles

Reliquat disponible 2014 :  
0 €

**2014** : utilisation à 99.70 % des sommes disponibles.

1. **75, 71 %** pour le panier agent à utiliser **librement selon le choix de chacun**. La totalité de sa dotation peut être utilisée pour les voyages, le sport, la culture,... pour lui et sa famille.
2. **23,99 %** pour les prestations classiques (mariage, cadeau agent, activités,...).

### AVEC LA GRILLE 2014

- 👍 la situation des célibataires (42% de l'effectif de PERM) évolue positivement
- 👍 la situation familiale est prise en compte (le conjoint bénéficie des aides)
- 👍 plus de paliers = plus juste répartition selon les revenus
- 👍 les charges familiales sont réellement prises en compte pour le calcul de l'aide.

#### EXEMPLES :

Un agent marié avec 2 enfants et avec un salaire de 76 000 € :

- aide CE 2013 = 1 470 €
- **aide CE 2014 = 300 €**

Un agent marié avec 2 enfants et avec un salaire de 34 000 € :

- aide CE 2013 = 1 870 €
- **aide CE 2014 = 1 500 €**